

Article 1-Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent sans restriction ni réserve à tout achat des services suivants :

Maquillage et réalisation de maquillage pour tous types d'événements (mariages, événement, etc.)

Coaching et accompagnement dans la mise en beauté

Formation

Prestations de soins corps et visage

Achat de produits de maquillage et soins (en ligne et sur le point de vente situé à Préseau)

Tels que proposés par le prestataire aux clients professionnels et non professionnel sur le site internet et les accords.

Les caractéristiques principales des services sont proposées sur le site internet www.beautybyamylied.fr

Le client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un service résulte de la seule responsabilité du client.

Ces CGV sont accessibles à tout moment sur le site www.beautybyamylied.fr et prévaudront sur tout autre document.

Le client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées lors de l'envoi de la demande d'acompte ou lors des échanges en amont de la prise de rendez-vous avec le prestataire pour toutes prestations (CGV disponibles sur le site internet www.beautybyamylied.fr)

Les coordonnées du prestataire sont les suivantes :

Beauty By Amylie
Gérante Emilie Patfoort
1 Rue Henri Barbusse
59990 Préseau
Siret 853 348 480 00015

L'entrée de l'établissement se fait côté rue Armand Delbove (portail coté jardin)

Article 2 -Le prix

Les prix des services et des produits sont fournis en vigueur figurant sur le site internet www.beautybyamylied.fr, lors de la prise de commande avec le prestataire.

Les prix sont exprimés en euros et TTC .

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité mais le prestataire se réserve le droit, hors période d'engagement avec le client (compris entre le moment où l'acompte a été effectué et la date d'exécution de la prestation, cette prestation devant avoir lieu dans un délai de 12 mois après le versement de l'acompte) , d'en modifier les prix et les conditions d'exécution à tout moment.

Le paiement demandé au client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Toute remise, offre et acompte sont définis avant tout accord de commande par le client.

Article 3 – commande et engagement

Pour les prestations institut

- La cliente s'engage, par retour de mail et de la réalisation du virement bancaire de l'acompte, pour le forfait mariage de son choix, dès l'accord avec la maquilleuse sur la disponibilité de la date du mariage.
- L'acompte pour toute réservation d'un forfait mariée est de 20 euros et ne prend pas en compte le paiement de l'essai. Il doit intervenir en amont de la date de l'essai. La cliente recevra alors dans un délai de 72H la facture d'acompte et tous autres éléments suivant la formule choisie.
- Lors de l'essai mariage (forfait mariée), la cliente devra régler l'essai soit 60 euros pour le Beauty Nude ou 80 euros pour le All for Me. Le règlement peut être réalisé par chèque, virement ou espèces.

- **La prestation de l'essai ne peut être en aucun remboursé dès lors qu'il a eu lieu.** La demande d'un second essai est alors facturée de 50 euros pour le Beauty Nude et de 60 Euros pour le forfait All for Me.
- **L'essai se réalise au sein de l'établissement du prestataire, situé à son domicile (commune de Préseau)**
- En cas d'annulation de la prestation part la cliente, l'acompte pour la prestation reste dû et non remboursable, si celle-ci intervient moins de 45 jours avant la date de l'évènement. Dans le cas contraire ou pour toutes autres modifications de la prestation initialement prévue par le client, celui-ci fera l'objet d'un avoir valable pour une durée de 3 mois à compter de la date d'émission de l'avoir et valable pour toutes prestations (l'essai restant dû si celui-ci a déjà eu lieu)
- En cas de demande de report, le prestataire se réserve le droit d'accepter selon ses disponibilités, et en cas d'impossibilité, l'acompte reste dû dès lors qu'il répond à la condition citée ci-dessus (l'essai ne peut être reporté si celui-ci a déjà eu lieu, un second essai sera alors facturé si la demande est faite)
- **Les prestations (maquillage de la mariée et des invités) le jour du mariage se réaliseront au domicile, ou sur le lieu de préparation, de la mariée (le déplacement jusqu'au lieu de préparation est soumis à des conditions tarifaires, selon les informations indiquées sur le site internet et lors de la remise du devis)**
- Le jour du mariage, l'organisation aura été au préalable définie entre la maquilleuse et la cliente. **Les horaires prévus doivent être respectés afin de ne pas perturber l'organisation du prestataire.** Dans le cas d'un retard du ou des clients, la maquilleuse fera son maximum pour assurer les prestations mais ne peut garantir la même qualité de prestation si le temps prédéfini ne peut être respecté par la cliente. Aucune demande de remboursement ou de remise quelconque ne serait acceptée dans le cadre de cette situation détaillée ci-dessus.
- En cas de retard de la part du ou des clients sur les horaires prévus, la maquilleuse se réserve le droit d'adapter sa prestation afin de ne pas perturber l'organisation générale ou tout autres rendez-vous avec une autre cliente. Aucune demande de remboursement ou de remise

quelconque ne serait acceptée dans le cadre de cette situation détaillée ci-dessus

- Hors forfait mariée, le déplacement au domicile du client(e) reste optionnel (voir carte des prestations) et tarifé. Le prestataire fournira un devis après étude du déplacement et de la distance entre le domicile du client et du prestataire si le déplacement s'avère nécessaire.
- Pour toutes autres prestations de service, la prestation se réalise au sein de l'établissement, situé au domicile du prestataire (commune de Préseau) La prise de rendez-vous ne demande aucun acompte et doit être annulé 48H à l'avance.

Le prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'une cliente avec laquelle il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Pour les achats de produits à la revente, en ligne ou au sein de l'institut

Beauty By Amylie se réserve le droit d'annuler toutes types de commandes dans le cas où :

-le produit est défectueux à la réception du fournisseur et doit faire l'objet d'un échange. Beauty By amyliie fera alors le nécessaire pour récupérer le produit commandé et le faire livrer au client dès que possible

-le produit est en rupture de stock

Une fois l'achat effectué, Aucun remboursement ne sera possible dès lors qu'il s'agit de produit sensible (les produits sont à destination du contact de la peau du client) et leur manipulation étant fragile. Aussi une fois l'achat effectué, aucun produit ne sera ni repris, ni échangé, ni remboursé.

Dans le cadre d'un problème à la livraison, le client doit s'assurer de la qualité du produit et ne doit pas accepter sa livraison s'il émet le moindre doute.

Dans le cadre d'un défaut non visible lors la réception, le client s'engage à fournir dans les 24h au plus tard une photo du colis, du produit endommagé et transmettre

ces informations au 06.03.70.11.72 ou sur le mail contact.amylie@gmail.com avec ses coordonnées précises et le numéro de commande.

Beauty by Amylie devra apporter une réponse au client sur les solutions à apporter dans les 72H.

Par contrat de partenariat, Beauty By Amylie s'est vue attribué le droit à l'utilisation des images, éléments de communication des marques partenaires Absolution Cosmétique et 1944 Paris.

Beauty By Amylie, représenté par Emilie Patfoort reconnaît être revendeur agréé de la marque Absolution Cosmétique et 1944 Paris

Article 4 – Conditions et moyens de paiement

Le prix des prestations est indiqué sur le site internet et après échange avec le prestataire si le service le demande (voir carte des prestations)

Le paiement peut alors se réaliser par virement bancaire (le prestataire remettra par mail les CGV ainsi que les coordonnées bancaires de l'entreprise)

Par chèque, espèces ou CB (Prestataire Zetttle pour les achats effectués dans le point de vente physique)

Les chèques cadeaux fournis dans le cadre d'une prestation BBA ne peuvent donner accès aux formations professionnelles et ateliers beauté soin et maquillage en groupe.

Une fois le paiement reçu de toutes prestations, une facture peut être remise à la cliente s'il en fait la demande.

L'acompte pour toute prestation de forfait mariage est demandé en amont du rendez vous de l'essai et fera l'objet d'une facture que la cliente pourra demander à recevoir.

L'essai maquillage est à régler lors de la réalisation de l'essai et le reste de la prestation du forfait également par chèque (encaissé après le jour du mariage et de la réalisation du maquillage) l'ensemble de ces actes feront l'objet d'édition d'une facture et pourront être remis au client selon sa demande.

Pour toutes autres prestations, le paiement sera demandé immédiatement après la réalisation de la prestation, par chèque ou espèce et une facture pourra être remise à la cliente suivant sa demande.

Dans le cadre **des achats effectués sur le site en ligne www.beautybyamylic.fr** , l'entreprise Beauty By Amylie se dégage de toute responsabilités en cas de manquement au paiement ou de perte des données de la part du client lors de l'achat des produits. Le prestataire Mollie Paiement assurant l'ensemble des transactions, L'entreprise remettra les coordonnées au client afin que celui-ci puisse réaliser les démarches nécessaires.

Article 5 – réalisation des prestations de services

Le prestataire Beauty By Amylie certifiée être diplômé d'une école d'esthétique, certifié par une école de maquillage et d'une école universitaire en management et a donc toutes les compétences pour fournir des conseils et un accompagnement suivant les différentes prestations.

Dans le cadre de toutes prestations, le prestataire s'assure de fournir à chaque client toutes les conditions afin de remplir les modalités du contrat (hygiène et sécurité du matériel utilisé, qualité des produits et proposition et application des meilleurs conseils pour la mise en beauté de la cliente)

Le résultat de chaque prestation est la résultante de l'application des techniques esthétiques et de maquillages sur la cliente elle-même. Toutes allergies d'un produit ou de composants présents dans les produits de cosmétiques et de maquillages doivent être signalées au prestataire avant la réalisation de toute type de prestations. La sensibilité et les allergies possibles survenant après la prestation et sans en avoir informé le prestataire ne peuvent faire l'objet d'une quelconque requête ou demande de remboursement si celui garantit l'utilisation de produits commercialisés au grand public et employés dans les conditions de règles de d'hygiène et de sécurité.

Les prestations de service concernent :

- Le coaching en maquillage individuel
- La réalisation de maquillage mariage (mariée et invités)
- Formation et atelier de maquillage ou de soin en groupe (non éligible au paiement par chèques cadeaux)
- Réalisation de maquillage divers
- Animation de session de formation en groupe (non éligible au paiement par chèque cadeau)
- Soins visage et modelage du corps

Les dits services doivent avoir lieu dans un délai d'un an maximum à compter de la validation définitive de la commande du client, dans les conditions prévues aux présentes CGV à l'adresse indiquée par le client lors de sa commande sur le site www.beautybyamylie.fr

Après la réalisation de toute prestation citée ci-dessus, aucun remboursement ne pourra être réclamé une fois la prestation finalisée.

Toutes modifications de prestations peuvent être réalisées dans le cadre de la prestation définie mais ne peuvent dépasser le temps de réalisation prévue par le contrat signé entre le prestataire et la cliente, soit :

- 3 heures maximum pour l'essai maquillage All for Me
- 1 heure et 30 minutes pour la prestation finale de chaque forfait mariée
- 2 heures pour le coaching maquillage
- 2 heures maximum pour tous autres maquillages
- 2 heures maximum pour les prestations de soins

Toutes les documents réalisés par le prestataire (livret de mariage ou de coaching, formation d'élèves de toutes matières avec la production de document word, excel, PDF ou encore Power point) restent la propriété intellectuelle du prestataire et sont régis par le droit d'auteur. Aussi toute copie ou exploitation des documents réalisés dans un autre contexte que celui définis par le contrat avec le prestataire et le client,

est interdit. Toutes utilisation des documents réalisés par le prestataire restent sa propriété intellectuelle et ne peuvent être cédés à un tiers ou exploités par un tiers.

Article 6 – Droit à l'image

Toutes clientes donnent l'accès au prestataire d'utiliser tout visuel lui permettant de présenter son travail à ces futurs prospects via ses réseaux sociaux (Instagram et facebook) et également son site internet professionnel. Tous visuels réalisés lors des prestations quel qu'elles soient, peuvent faire l'objet de prise de photos ou de vidéos et être exploités en l'état ou lors de montage.

Dans le cas où la cliente ne souhaite pas que son image soit exploitée, elle devra en faire la demande de manière explicite (mail ou sms)

La prestataire s'accorde à référencer toutes autres prestataires présents sur les visuels.

Toutes les données recueillies du client dans le cadre du contrat ne seront en aucun utilisées à d'autres fins que celles nécessaires dans le cadre du contrat de travail signé entre la maquilleuse et la cliente.

Dans le cadre de l'exploitation d'un ou plusieurs visuels par la cliente ou par tous autres prestataires, La référence [@beautybyamylie](https://www.instagram.com/beautybyamylie) doit être indiquée en légende de tous visuels exploités commercialement parlant.

Toutes exploitations de visuels présentant le prestataire ou son travail doivent faire l'objet d'un accord avec celui-ci pour une exploitation commerciale ou professionnelle.